

**PROCÈS-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU**

Prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 Novembre 2002

**N° EFR-21-002424**

**Valable 5 ans à compter du 09 juin 2021**

<b>Demandeur</b>	Supplied by Vyva Fabrics TT. Vasumweg 140 1033 SH Amsterdam The Netherlands
<b>Référence commerciale</b>	BOLTAFLEX COLOURWAYS
<b>Description sommaire fournie par le demandeur</b>	Textile, ignifugé dans la masse, composé d'un tricot jersey enduit sur une face de PVC plastifié.
<b>Masse surfacique déterminée par le laboratoire</b>	900 g/m <sup>2</sup> ± 10%
<b>Épaisseur mesurée par le laboratoire</b>	1,00 mm ± 10%
<b>Coloris</b>	Blanc
<b>Utilisation</b>	Ameublement

**Nature des essais :**

- **NF P 92-507 (2004)** : Sécurité contre l'incendie - Bâtiment - Matériaux d'aménagement - Classement selon leur réaction au feu
- **NF P 92-503 (1995)** : Essais de réaction au feu des matériaux - Essai au brûleur électrique applicable aux matériaux souples

**Classement :**

**M1**

Seulement sur la face enduite de PVC

**Valable pour toute application pour laquelle le produit n'est pas soumis au marquage CE**

**Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) :** Non limitée à priori

*Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais n°RE EFR-21-BE-002424 du 11 juin 2021.*

*Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.*

*Efectis France est agréé pour les essais de réaction au feu selon l'arrêté du 29 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 5 février 1959.*

Les Avenières Veyrins-Thuellin, le 11 juin 2021

X

*Laure BARBIER*

Chargé d'affaires

Signé par : Laure BARBIER

X

*Lise RODIER*

Superviseur Essais

Signé par : Lise RODIER